

Le Mét@llo Normand

La lettre électronique de la CFDT Métallurgie Normandie



Numéro 3 – Avril 2013

Bonjour à toutes et tous,

Vous trouverez dans ce numéro l'actualité des dernières semaines. En particulier, actualité immédiate : **les résultats de la représentativité** pour la métallurgie normande.

Le Bureau de l'UmN a enregistré deux démissions en février : Josiane Fleury et Bernard Grassi ont choisi de se retirer de cette instance. Les remerciant pour leur contribution, l'UmN leur souhaite une bonne continuation.

Suite au refus du licenciement de Johnny Favre par l'inspecteur du travail, son employeur a déposé un recours auprès du ministère. A suivre.

Notez qu'un nouveau rendez-vous s'est inséré dans notre agenda, une « **Journée des retraités et pré-retraités** » le 26 avril 2013 à Villers-sur-Mer. Faites-vous connaître auprès de Joël Boittout pour venir débattre de la place des retraités dans notre organisation et de nos revendications en matière de retraite.

Pour l'UmN
Cécile Maire
Secrétaire Générale

POUR S'ABONNER au Mét@llo Normand...

Les secrétaires de syndicats sont chargés de transmettre une liste d'adresses mail destinataires de cette lettre électronique.

Si vous souhaitez inscrire d'autres personnes ou au contraire ne plus recevoir cette lettre, faites le savoir à votre secrétaire de syndicat ou à umncfdt@orange.fr

Le Mét@llo Normand est actuellement diffusé aux militants listés par les syndicats, aux membres du Bureau de l'UmN, aux animateurs de formations de l'UmN, aux Unions Régionales Interprofessionnelles, à la Fédération.

POUR FIGURER dans le Mét@llo Normand...

Merci de transmettre tracts et articles de presse sur umncfdt@orange.fr en informant votre syndicat.

***L'UmN met son imprimante / photocopieur
à disposition des syndicats ou sections***

Tarif :

8cts / A4 en noir et blanc

24cts / A4 couleur

Renault : un accord de compétitivité remarqué

Difficile de résumer en quelques lignes un accord signé par la CFDT après de riches et nombreux débats internes au sein de l'inter Renault et même au-delà. En effet, l'entreprise Renault a des répercussions économiques et sociales importantes sur les territoires où elle est présente, ainsi que chez les équipementiers et sous-traitants répartis dans toute la France. Par cette signature, la CFDT réaffirme sa cohérence et sa volonté de défendre l'emploi dans la filière automobile, en amenant la direction à considérer les questions de compétitivité au-delà des coûts.

Par cet accord, la priorité donnée par la CFDT est l'engagement de maintenir en France tous ses sites industriels et les activités d'ingénierie et tertiaire. Le volume de production des véhicules en France est fixé au minimum à 710 000 véhicules par an. Des mobilités inter-sites par prêt de personnel, qui existait déjà, se fera selon des dispositifs faisant exclusivement appel au volontariat des salariés. Les compensations financières sont fixées à un demi-mois de salaire pour 6 mois de prêt, un mois au-delà de 6 mois.

Un certain nombre de contreparties à ces engagements ont été convenus, sur la durée du travail, le non-remplacement de 7500 départs naturels, le gel des salaires en 2013. L'accord prévoit également la mise en place d'espaces de dialogue au plus près du terrain et pendant le temps de travail visant à un processus d'amélioration continu de l'organisation et des conditions de travail. La direction reconnaît la qualité de vie au travail comme un élément de la compétitivité à part entière. La mise en œuvre de la formation pendant les éventuelles périodes de chômage partiel fera l'objet d'un examen précis afin de maintenir au mieux le lien social pendant ces périodes.

Enfin, le patron de Renault, Carlos Ghosn, s'est engagé à renoncer provisoirement à 30 % de la part variable de son salaire pour 2013.

Plans sociaux ...

Des syndicats nous ont informés de plans de sauvegarde de l'emploi dans des entreprises de leur champ géographique.

Nombre de postes que l'entreprise souhaite supprimer :

- **Gestamp** (syndicat Orne Est) : **134 postes**
- **NXP** (syndicat de Caen) : **80 postes**
- **Benteler Alu** (syndicat de l'Eure) : **65 postes**

Probablement des nouvelles dans les éditions à venir.

Colloque fédéral sur l'industrie territoriale le 7 mars 2013



Le colloque fédéral sur le territoire et l'industrie s'est déroulé à Villers sur mer au cours de la journée du 7 mars 2013. 70 personnes se sont rassemblées pour écouter, échanger et débattre sur ces thèmes.



Un état des lieux de l'industrie de Normandie a tout d'abord été dressé en collaboration avec Syndex. Si le regroupement des Haute et Basse Normandie a pu surprendre une partie de l'auditoire, il met en avant les atouts d'un territoire diversifié et aux ressources complémentaires.



La table ronde a permis de confronter le point de vue d'un acteur public, patronal et syndical sur le thème « dialogue social et territoire ». La discussion s'est appuyée sur le projet des Energies Marines Renouvelables (EMR), qui crée une perspective industrielle exceptionnelle par son ampleur et sa dimension « long terme ». Ce projet est l'occasion de mettre en œuvre par le dialogue les principes d'anticipation sur l'emploi et les compétences, ainsi que le rebond possible de l'industrie dans le domaine du développement durable.



Colloque fédéral sur l'industrie territoriale le 7 mars 2013



Les participants ont pu visualiser le film réalisé par la CFDT sur la reconversion du site de Bosch Vénissieux : il expose l'action syndicale mise en œuvre pour aboutir à la reconversion de la production de pompes à moteurs diesel en panneaux photovoltaïques. Même si à l'heure de la parution du *Mét@llo Normand*, Bosch a annoncé sa décision de se séparer de cette usine flambant neuve, il y a fort à parier que les efforts déployés de 2010 à 2012 ont armé les militants et salariés pour se battre à nouveau pour l'emploi sur le site.



La démarche de « CV de site » développée par Syndex est destinée à mettre en valeur les compétences collectives d'un site industriel en vue de son évolution. Cet exposé mettait en exergue la nécessaire et constante évolution des activités de production au fil de l'histoire industrielle, aujourd'hui menacée par la tentation des délocalisations. Les préconisations de Syndex sur ce sujet constituent une approche volontariste pour l'industrie, s'appuyant sur les compétences collectives, bien au-delà des compétences techniques.



Enfin, des actions territoriales concrètes en faveur de l'activité industrielle ont été exposées, en s'appuyant en particulier sur l'expérience de la Charte Automobile.



Colloque fédéral sur l'industrie territoriale le 7 mars 2013



L'action territoriale sur l'emploi suppose au sein de l'organisation CFDT :

- une bonne présence syndicale,
- une bonne coordination de l'action paritaire,
- de s'être pleinement emparé des prérogatives économiques pour analyser non seulement la situation des entreprises mais celle des filières,
- de travailler conjointement dans les champs professionnels et interprofessionnels.

L'UmN a déjà effectué un travail important sur l'ensemble de ces points, qui demande à être sans cesse alimenté et renouvelé : c'est un travail ambitieux. Sans analyse, il n'y a pas de propositions possibles. En interpellant les acteurs publics sur l'emploi, une organisation syndicale sera plus écoutée si l'inquiétude est accompagnée de propositions concrètes.

Pour agir, nous devons tisser un réseau avec les acteurs du territoire, et être en capacité d'activer ce réseau à tout moment.

La CFDT a également besoin d'interlocuteurs patronaux ouverts au dialogue et à ce type d'initiative. Force est de constater que l'UIMM n'est pas toujours au rendez-vous, c'est pourtant la seule organisation patronale en position d'une vision transverse à l'ensemble des secteurs industriels nécessaire à la mise en œuvre de gros projets comme les EMR. Si les lieux institutionnels sont le cœur du « dialogue social », et que nous devons nous en emparer, nous devons aussi innover dans nos pratiques, employer des voies plus informelles, user et abuser de notre réseau d'adhérents pour faire avancer nos initiatives.

Le diagnostic partagé avec les acteurs présents crée des possibilités d'actions, avec des convergences d'intérêts. Des filières comme l'automobile sont en décroissance, d'autres naissent. Il ne s'agit pas de dire que les EMR vont révolutionner le profil industriel de la Normandie mais qu'elles vont contribuer à donner de l'oxygène si nous relevons ensemble les défis qu'elles présentent. Les filières en baisse ne vont pas pour autant disparaître. L'Observatoire (paritaire) de la Métallurgie a montré récemment des besoins en recrutement importants dans les dix années à venir du fait de la démographie, même dans les secteurs traditionnels de la métallurgie.

S'engager syndicalement sur des missions d'expertise, s'emparer des enjeux de formation, de recrutement, sont autant d'actions possibles. La question des mobilités géographiques risquent de se poser de manière accrue sur les EMR. La CFDT exprime avec force que les projets liés aux EMR ne doivent pas profiter qu'à la façade maritime mais à l'ensemble du territoire.



Congrès de Flers Condé Vire le 14 mars 2013



Le syndicat Métaux Flers Condé Vire a tenu son congrès le 14 mars 2013 à Vire. Malgré des conditions climatiques difficiles, presque tous les militants sont pu être là pour débattre sur les thèmes de l'orientation soumis par l'exécutif, principalement la syndicalisation et la formation syndicale. Philippe Sol et Thierry Blanc sont reconduits dans leurs mandats respectifs de secrétaire général et trésorier. Patrick Mary et Benoit Héluin sont élus secrétaires adjoints, Jacqueline Beaugeard est élue trésorière adjointe.

Formation syndicale : un afflux de nouveaux militants

Ce début d'année a été marqué par une demande importante de formations syndicales, en particulier « 1ère formation de la métallurgie » et « Agir dans les institutions représentatives du personnel (IRP) ». Par ailleurs, la formation « GPEC » a été annulée suite au faible nombre d'inscrits. Pour faire face à ces réalités, le plan de formation a été modifié : il y aura une session « agir dans les IRP » le 4 et 5 avril 2013.

Les participants du 12 et 13 mars se souviendront certainement de ce séjour particulier à Villers-sur-Mer, avec une session en comité restreint et des monticules de neige inhabituels.

L'UmN pré-inscrit ceux qui n'ont pas pu venir à cause des intempéries pour le 22 et 23 octobre 2013.

L'UmN a en projet d'organiser une session supplémentaire « agir dans les IRP » probablement à Caen, pour satisfaire l'ensemble des demandes actuellement exprimées.

A vos agendas !

DATES	COMMISSION EXECUTIVE (MEMBRES ELUS)	BUREAU REGIONAL (MEMBRES ELUS)	AUTRES RENDEZ VOUS
9 AVRIL 2013			<i>Coordination CPREFP/CPTE, Paris</i>
23 AVRIL 2013 CHANGEMENT	<i>Le Havre</i>		
26 AVRIL 2013			<i>Retraités et pré-retraités, Villers</i>
28 MAI 2013		<i>Villers/mer</i>	
2 JUILLET 2013	Dieppe		
19 SEPTEMBRE 2013		<i>Lieu à définir</i>	
9 OCTOBRE 2013	<i>Caen</i>		
15 OCTOBRE 2013			<i>Coordination CCT/CCN + CPREFP/CPTE, Paris</i>
13 NOVEMBRE 2013	<i>Caen</i>		
5 DECEMBRE 2013		<i>Lieu à définir</i>	

(En vert : réunions pour les mandatés sur le thème indiqué.)

L'Outil du Mét@llo : résultats de la représentativité

Comme prévu, l'ensemble des résultats des élections intervenues depuis la loi sur la représentativité du 20 août 2008 a été compilé. Voici le nombre de votants et les résultats des votes des 6 conventions collectives métallurgie de notre champ.

Nationale	nombre d'inscrits	nombre de suffrages valablement exprimés	taux de suffrages valablement exprimés
Interpro	12 755 317	5 064 920	40%
Branche	1 159 078	742 999	64%
Métallurgie Normandie	nombre d'inscrits	nombre de suffrages valablement exprimés	taux de suffrages exprimés
Rouen/Dieppe	14 055	9 919	71%
Le Havre	7 539	5 258	70%
Eure	7 813	4 748	61%
Calvados	10 372	7 248	70%
Orne	4 290	2 937	68%
Manche	3 362	1 989	59%
TOTAL	47 431	32 099	68%

On peut constater que le taux de suffrages valablement exprimés aux élections est significatif pour tous les territoires, et même supérieur à la moyenne nationale de la métallurgie.

Ci-après, **en rouge**, l'organisation syndicale qui arrive en tête pour chaque convention collective.

	CGT	CFDT	CGT-FO	CFTC	CFE-CGC		UNSA	SOLIDAIRES
Résultats Electoraux (toutes élections depuis la loi du 20 août 2008)								
Nationale					Total	Encadrement		
Interpro	26,77	26,00	15,94	9,30	9,43	18,14	4,26	3,47
Branche	29,48	25,64	15,68	7,27	16,54	44,89	2,00	1,34
Métallurgie Normandie					Total	Encadrement		
Rouen/Dieppe	44,53	22,47	14,59	2,89	13,81	28,31	0,05	0,56
Le Havre	61,60	6,69	20,86	3,88	6,14	11,67	0,72	0,02
Eure	39,73	32,47	18,01	2,50	4,97	11,05	0,13	0,06
Calvados	21,23	30,65	15,94	2,00	4,00	9,66	0,07	17,11
Orne	33,84	40,79	14,67	4,77	3,92	9,31	0,00	1,94
Manche	28,83	35,85	18,48	1,41	3,67	6,53	6,59	0,05
TOTAL	39,40%	25,72%	16,68%	2,88%	7,50%		0,58%	4,23%

Hormis le Havre, où un accident est à déplorer*, la CFDT métallurgie obtient de très bons résultats en Normandie.

A noter que le résultat de SOLIDAIRES tient à la présence ultra majoritaire de SUD dans le plus gros établissement industriel du Calvados.

*Aucune liste CFDT n'a été déposée dans le plus gros établissement du Havre aux élections de 2010. La CFDT Métallurgie manque la représentativité au Havre de 69 voix.

L'Outil du Mét@llo : résultats de la représentativité (suite)

La représentativité syndicale est calculée en excluant les voix des organisations n'ayant pas obtenue 8% aux élections (hormis la CFE CGC pour qui ce pourcentage est calculé sur les collèges où elle peut présenter des candidats).

Ci-après les résultats de la représentativité, avec en gris, les organisations syndicales non représentatives.

2013/2017	CGT	CFDT	CGT-FO	CFTC	CFE-CGC	UNSA	SOLIDAIRES
	Représentativité						
Nationale							
Interpro	30,62	29,74	18,23	10,63	10,78	NR	NR
Branche	33,76	29,35	18,94	NR	17,95	NR	NR
Métallurgie Normandie							
Rouen/Dieppe	46,68	23,55	15,29	NR	14,48	NR	NR
Le Havre	69,53	NR	23,54	NR	6,93	NR	NR
Eure	41,74	34,11	18,92	NR	5,22	NR	NR
Calvados	23,87	34,47	17,92	NR	4,50	NR	19,24
Orne	36,30	43,76	15,74	NR	4,21	NR	NR
Manche	34,67	43,11	22,22	NR	NR	NR	NR
Métallurgie Normandie (pondéré sur l'effectif)	42,91%	26,81%	18,16%		7,92%		4,21%
Idem en excluant le Havre	37,91%	31,85%	17,15%		8,10%		5,00%
Métallurgie Haute-Normandie	51,19%	20,23%	18,23%		10,35%		
Métallurgie Basse Normandie	28,66%	38,13%	18,03%		3,74%		11,44%

Quelles sont les conséquences de ces résultats ?

Cependant, **pas de changement immédiat** dans les invités présents à la table des négociations territoriales. Jusqu'en 2017, les organisations représentatives dans la métallurgie seront les 5 organisations syndicales ayant obtenues leur représentativité interprofessionnelle nationale :

« Pendant quatre ans à compter de la première détermination des organisations syndicales de salariés reconnues représentatives au niveau des branches, toute organisation syndicale affiliée à l'une des organisations syndicales de salariés reconnues représentatives au niveau national et interprofessionnel est présumée représentative au niveau de la branche. » extrait de <https://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr/web/guest/nouveaux-criteres>

On peut supposer que les accords territoriaux seront dès maintenant validés par la règle des 30%, avec droit d'opposition à 50%.

Nous devons attendre les arrêtés qui fixeront les modalités d'application de la représentativité.

Bravo à tous pour ces résultats.